



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Du nouveau pour le marais de Lavaltrie!

**Lavaltrie, le 18 octobre 2012** - Le 3 octobre dernier, une première section de la « phase 1 » des travaux de plantation dans le marais de Lavaltrie a été réalisée par les 10 finissants du cours « Revégétalisation des berges et des milieux naturels », dispensé dans le programme de formation technique « Horticulture et environnement » du Cégep régional de Lanaudière à Joliette, avec la collaboration du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries et du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, grâce à l'appui financier de la Fondation de la faune du Québec.

Les aménagements consistaient à implanter plusieurs espèces de végétaux indigènes typiques de l'écosystème fluvial, dans l'objectif d'augmenter la diversité du milieu et d'améliorer la qualité de l'habitat, notamment pour la perchaude et le grand brochet. Au total, c'est un peu plus de 450 arbustes, arbres et herbacées d'une vingtaine d'espèces indigènes différentes qui ont été plantées à la limite des hautes eaux et dans un passage à gué par les étudiants du Cégep de Joliette. En plus d'améliorer l'habitat de reproduction et d'alevinage pour la faune aquatique, cette plantation permettra de limiter l'érosion, de recréer le paysage précolonisation et de favoriser l'utilisation du marais par plusieurs espèces d'oiseaux associées aux marais et aux prairies humides.

Le marais d'eau calme de Lavaltrie est un écosystème d'importance régionale pour le maintien des populations de poissons du corridor fluvial. Ce vaste marais en phase avec le fleuve Saint-Laurent inondé au printemps offre un habitat de reproduction idéal pour plusieurs espèces de poissons d'eau chaude. Des perturbations diverses ont modifié la structure et la composition de la communauté végétale en plus d'affecter le régime des eaux entraînant conséquemment une perte de qualité et d'accessibilité à la frayère.

Le projet de restauration du marais de Lavaltrie comporte trois phases distinctes, visant à réhabiliter le milieu. La première phase a eu lieu au cours de l'hiver 2012, alors que des travaux d'envergure ont été réalisés afin de rétablir la libre circulation du poisson dans le marais, par le retrait de nombreux remblais aménagés au fil des années pour permettre l'accessibilité au fleuve en toute saison. La seconde phase, qui sera par ailleurs complétée au cours des prochaines années, vise à aménager des sites propices pour la reproduction et l'alimentation des poissons juvéniles alors que la troisième phase touche la bande riveraine faisant office de zone tampon entre les milieux terrestre et aquatique.

- 30 -

Source : Raphael Dubé, Biologiste  
Directeur général  
Comité Zone Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries  
1095, rue Notre-Dame  
Saint-Sulpice (QC) J5W 4L9  
450 713-0887